



ciné image vanves

CINÉ - PHOTO - VIDÉO

Bonjour à tous.

Ciné Image Vanves organise comme tous les ans sa **Coupe de l'Amitié** qui se tiendra les 17 et 18 novembre prochains.

Nous espérons votre présence et vos réalisations.

Nous vous sollicitons également pour nous aider à constituer notre jury.

Merci de nous informer des personnes de votre club qui seraient intéressées d'être juré.

Vous trouverez en annexe le règlement et le bulletin d'inscription à nous retourner.

A très bientôt cordialement.

Le responsable de la coupe
Jean-Louis Coquery

Le président
René Péletan

SIÈGE SOCIAL et COURRIER 12 rue Larmeroux 92170 Vanves

Courrier électronique: civ.vanves@gmail.com

Site internet: <http://cineimagevanves.fr>

Association régie par la loi du 1er Juillet 1901-affiliée à la FFCV, reconnue d'utilité publique.



ciné image vanves

CINÉ - PHOTO - VIDÉO

53^{ème} COUPE DE L'AMITIÉ

Vendredi 17 et samedi 18 novembre 2017

Bulletin d'inscription

À retourner dès que possible et au plus tard avec le film **le jeudi 5 octobre**

À **Sam HAKIM 20 rue Gounod 92210 Saint Cloud**

ou par courriel à sam.hakim@wanadoo.fr

Catégorie (1)

Fiction

Réalité (documentaire, reportage)

Animation

Film Minute

Expression libre

CLUB / ASSOCIATION:

TITRE du film:

DURÉE à indiquer avec précision (2)

AUTEUR Nom :

Adresse :

Adresse électronique :

Téléphone :

IMPORTANT

Adresse, postale ou mail à laquelle doit parvenir la convocation:

FORMAT (1)

4/3 16/9

SUPPORT

à adresser avant le **5 octobre au plus tard** à **Sam HAKIM 20 rue Gounod 92210 Saint Cloud**

Attention! Pas de WETRANSFER ni de K7 merci

Fichier informatique sur : clé USB, carte mémoire ou DVD de données. Un DVD video ne sera pas exploité

MPEG2, MPEG4, H264

AUDIO : niveau calibré à moins 6 décibels

Restitution des supports : aux auteurs ou à leur représentant, au CIV au terme de la coupe, pas de retour postal.

(1) rayer les mentions inutiles

(2) En cas de dépassement, le président du jury se réserve le droit d'interrompre la projection

